



Info-Alerte n° 2361 du 28 avril 2021



NOTRE VIE GOURMANDE vous annonce un chèque de 16 500 €

Vous avez reçu une enveloppe à l'en-tête **NOTRE VIE GOURMANDE** qui ne passe pas inaperçue : des mentions « Les 16 500 € sont à vous », « gain certifié », sans oublier un logo tricolore pour confirmer un caractère officiel. Elle contient un imprimé de grand format (40 x 55 cm) intitulé « Grand journal des gagnants. »

Le règlement complet décrit les conditions de l'opération « Les 16 500 € en poche » organisée jusqu'au 31 décembre 2021 : il s'agit d'une « publicité destinée à attirer l'attention des consommateurs sur le mailing joint. Le caractère ludique est l'esprit même de cette opération. Elle fait appel au sens de l'observation, aux facultés d'analyse et de manière générale à l'intelligence de tous ceux qui aiment participer à ce jeu. »

Ce paragraphe constitue véritablement l'argumentation qui serait retenue devant un tribunal si un consommateur avait l'idée de réclamer le chèque promis devant la justice.

Car la réalité est moins intéressante : certes le premier prix est bien un chèque bancaire de 16 500 € qui récompensera un unique gagnant, et tous les prix secondaires seront constitués par un chèque-achat de 2 €.

VERSEMENT imminent

UNIQUE SOMME A REMETTRE : **16.500 €**

EXONÉRATION D'IMPÔTS
La législation en vigueur stipule que tous les gains de jeu sont entièrement exonérés d'impôts sur le revenu.

Monsieur Tonnerre,
→ vous n'avez rien à payer !
→ vous avez tout à gagner !
GAIN 100% NET D'IMPÔTS

GARANTIES JURIDIQUES

Avertissement à : **M. T**
Titulaire du N° : **N° W-256/892**

ATTESTATION DU COMITÉ DES JEUX
Contrôle du bon déroulement de cette opération.

- "Une gagnante a été désignée par nos soins.
- Elle s'est vue attribuer le N° W-256/892 GAGNANT.
- Elle recevra bien les 16.500 Euros dès renvoi par elle de la Demande de Versement Express déclarée gagnante du 1er prix"

GAINS CERTIFIÉS PAR LE COMITÉ DES JEUX

Certifié conforme le : 16 Février 2021

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

OUI, MONSIEUR T :
il vous suffit dans ce cas de répondre **DANS LES DELAIS** pour toucher la somme garantie **de 16.500 € !**

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)